



DÉCISION

N° : 2024-187

Exécutoire le : 09 SEP. 2024

Publiée / Notifiée le : 09 SEP. 2024

Visée le : 04 SEP. 2024

MARCHES PUBLICS

Marché n°24026

Audit financier et organisationnel du Syndicat mixte des Stations des Bauges (SMSB) Attribution

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020, du 23 mars 2021 et du 21 juin 2021 portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2020-33 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 13^{ème} vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,

Considérant la consultation lancée sous la forme d'une procédure adaptée,

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : ATTRIBUTION

D'attribuer le marché n°24026 relatif à une analyse financière et organisationnelle du Syndicat mixte des Stations des Bauges pour une durée de 9 mois, non renouvelable.

Le montant forfaitaire du marché est de 23 800 € HT ainsi que des prestations sur bon de commande dans un maximum de 5 000€ HT

Le titulaire retenu pour ce marché est l'entreprise CALIA CONSEIL domiciliée 24 Rue MICHAL 75013 Paris

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- M. le Préfet de la Savoie,
- M. le Receveur,
- CALIA CONSEIL

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains,

Le 13^{ème} Vice-Président délégué à la
commande publique
Yves MERCIER

Signé électroniquement pour le Président, par délégation,
par Yves MERCIER Vice Président Commande publique, patrimoine intercommunal et gens du voyage
le 03/09/2024 16:05:34



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Décision 2024-187 : Marché n.24026 - Audit financier et organisationnel du Syndicat mixte des Stations des Bauges (SMSB) - Attribution

Date de transmission de l'acte : 04/09/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 04/09/2024

Numéro de l'acte : dec775 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20240903-dec775-AR

Date de décision : 03/09/2024

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.2. Dossier du marché (travaux, fournitures, services)